

LES CHIFFRES

Le Bulletin statistique trimestriel
de la garantie des salaires

AGS

n° 26
Octobre 2019

Le Mot

L'économie française résiste plutôt bien mais l'AGS est aujourd'hui paradoxalement sous pression...

En dépit des incertitudes résultant du conflit commercial sino-américain et de l'instabilité entourant le Brexit, les perspectives de croissance du PIB français se maintiennent à +1,3% en 2019 et +1,2% en 2020.

Le chiffre des créations d'entreprises enregistrées au cours des derniers mois en France progresse également : + 9,2% sur les 8 premiers mois de l'année 2019 (source INSEE. Hors micro-entreprises).

Autre point positif, le nombre de défaillances d'entreprises enregistre un léger recul de -1,0% au 31 juillet 2019 sur 12 mois glissants, avec 53 508 procédures collectives ouvertes (source Banque de France), tendance confirmée par les derniers chiffres produits par Altares sur le 3ème trimestre 2019 (-6,4%).

Cela ne doit toutefois pas masquer les difficultés que rencontrent les grosses PME de plus de 100 salariés comme l'atteste l'intervention du régime AGS dans 30 nouvelles procédures au cours du 3ème trimestre 2019, soit 10 de plus qu'à la même période en 2018.

Dans ce contexte, la baisse constatée de nos recettes au titre des cotisations AGS et le vif recul de nos récupérations enregistré depuis le mois de juin (-16,9% au 20 octobre) nous conduisent à renforcer nos actions afin de préserver les intérêts du régime, au regard des fonds mobilisables pour rembourser les sommes avancées au titre des créances salariales.

Nos actions à venir en ce sens, s'inscrivent dans une optique visant à préserver au mieux l'équilibre financier de notre régime, financé exclusivement par une contribution fondée sur la solidarité inter-entreprises.

Ces actions s'attacheront à développer une relation de transparence et de confiance avec tous les organes de la procédure, basée sur le plus strict respect des règles légales et sur l'installation d'un dialogue constructif.

Notre efficacité à tous est à ce prix.

Houria AOUIMEUR

Directrice nationale
de la Délégation Unédic AGS

La Délégation Unédic AGS a l'objectif permanent de partager avec un public élargi les statistiques exclusives qu'elle détient dans les procédures collectives. Les séries chiffrées sont calculées sur 12 mois glissants, soit une comparaison entre les 12 derniers mois arrêtés à la fin du 2ème au 3ème trimestre 2019 et les 12 mois précédents.

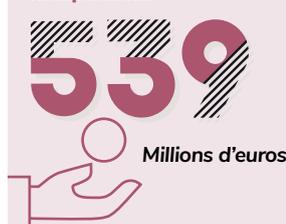
Chiffres clés

Dépenses & encaissements de l'AGS

Dernière minute
page 8

sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Récupérations



-14,3%

sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Avances



-2,4%

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Cotisations encaissées



Taux de cotisations

0,15%
(depuis le 1^{er} juillet 2017)

Primo-bénéficiaires



sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

140 603

-1,9%

Affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019



20 919

-4,0%

Procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019



961

-0,9%



DÉLÉGATION
UNÉDIC AGS

Les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

Un volume d'affaires ouvertes en baisse mais...

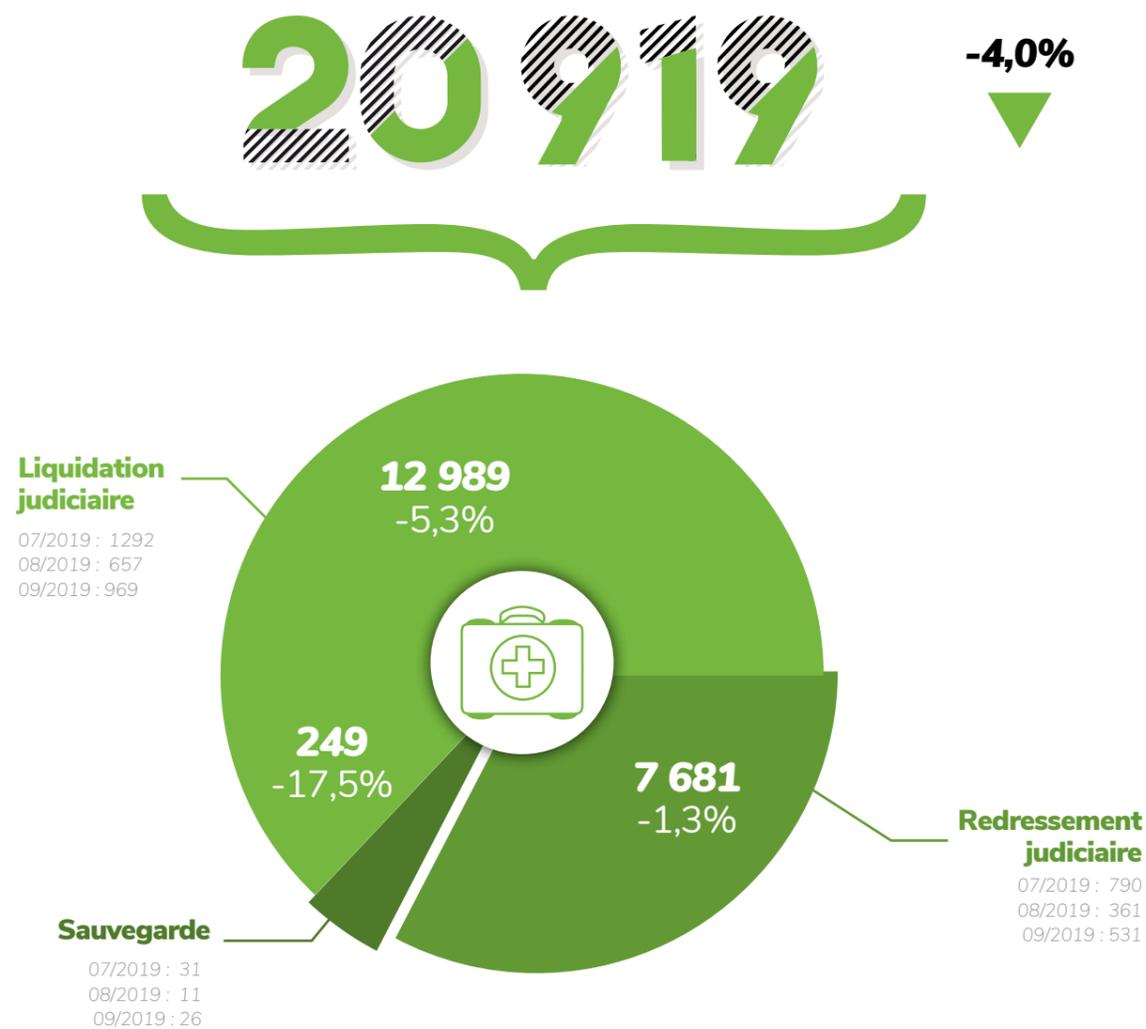
Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS diminue sur les 12 derniers mois de -4,0% (après -3,7% et -3,0% sur les 12 mois arrêtés respectivement à la fin des 2^{ème} et 1^{er} trimestres 2019).

Si ce repli se retrouve quel que soit le type de jugement d'ouverture (JO), il est plus marqué pour les procédures ouvertes en liquidation judiciaire qui enregistrent un recul de 4 points supérieur à celui observé pour les procédures ouvertes en redressement judiciaire.

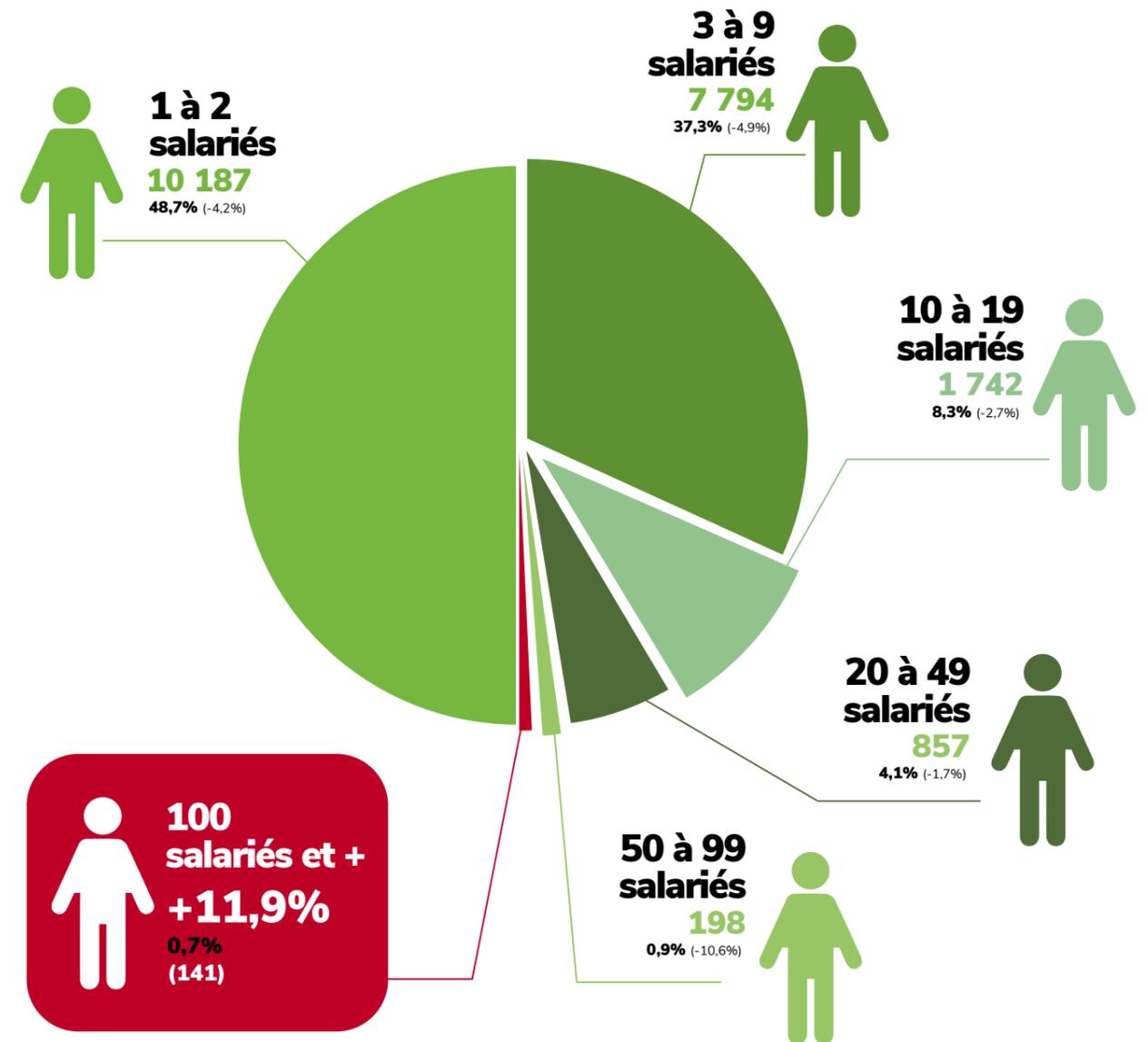
Définition.

Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS sur une période correspond au nombre d'affaires avec une première demande d'avance saisie sur la période (indépendamment de la date de jugement d'ouverture qui peut être antérieure à la période étudiée).

Le dénombrement s'effectue par jugement d'ouverture : une entreprise (identifiée par un numéro SIREN) avec deux jugements d'ouverture (par exemple, lorsqu'une liquidation judiciaire est prononcée sur résolution du plan de redressement) peut être potentiellement comptabilisée deux fois.



...toujours une augmentation à deux chiffres concernant les entreprises de plus de 100 salariés au troisième trimestre 2019



Sans changement, 86% des affaires AGS ouvertes du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 se rapportent à des entreprises de moins de 10 salariés. Fait notable, les deux catégories à fort effectif présentent une évolution à contre-courant de la tendance générale :

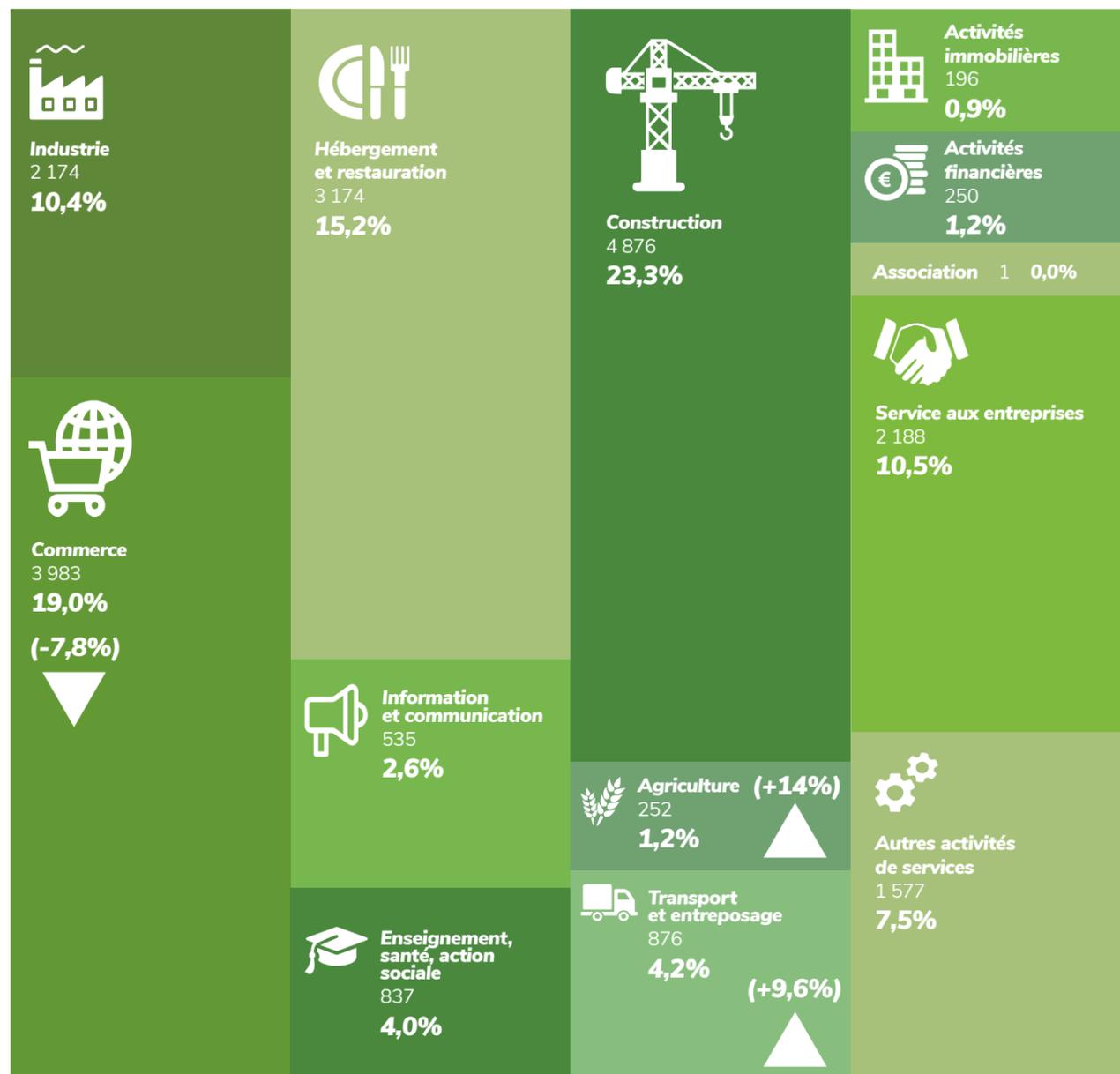
Les affaires ouvertes au bénéfice d'entreprises de 50 à 99 salariés reculent de 10,6% quand celles de 100 salariés et plus se renforcent de 15 unités sur la période et croissent de **+11,9%**. En effet, 30 affaires de 100 salariés et plus ont été ouvertes au cours du 3^{ème} trimestre 2019. C'est comparativement 10 de plus qu'au 3^{ème} trimestre 2018.

Tendance sectorielle : des situations disparates

Dans un contexte général de baisse de -4,0% (affaires AGS ouvertes du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 comparées à celles ouvertes lors des 12 mois précédents), deux secteurs d'activité se distinguent sur la période par une augmentation significative. Les secteurs du transport et de l'entreposage, dont le nombre d'affaires croît de +9,6% (+77 dossiers) ainsi que l'agriculture, qui avec 31 dossiers supplémentaires, bondit de +14,0%. Pour le premier,

cette forte hausse est à rapprocher de l'essor considérable du nombre de créations observé dans ce secteur en 2018 (qui inclue la livraison à domicile). A l'inverse, le secteur du commerce, deuxième secteur en volume d'affaires ouvertes, connaît un fort repli de -7,8%. Ce dernier résultat peut apparaître comme surprenant compte tenu de la crise des gilets jaunes et de son impact sur les réseaux de commerces de centre-ville.

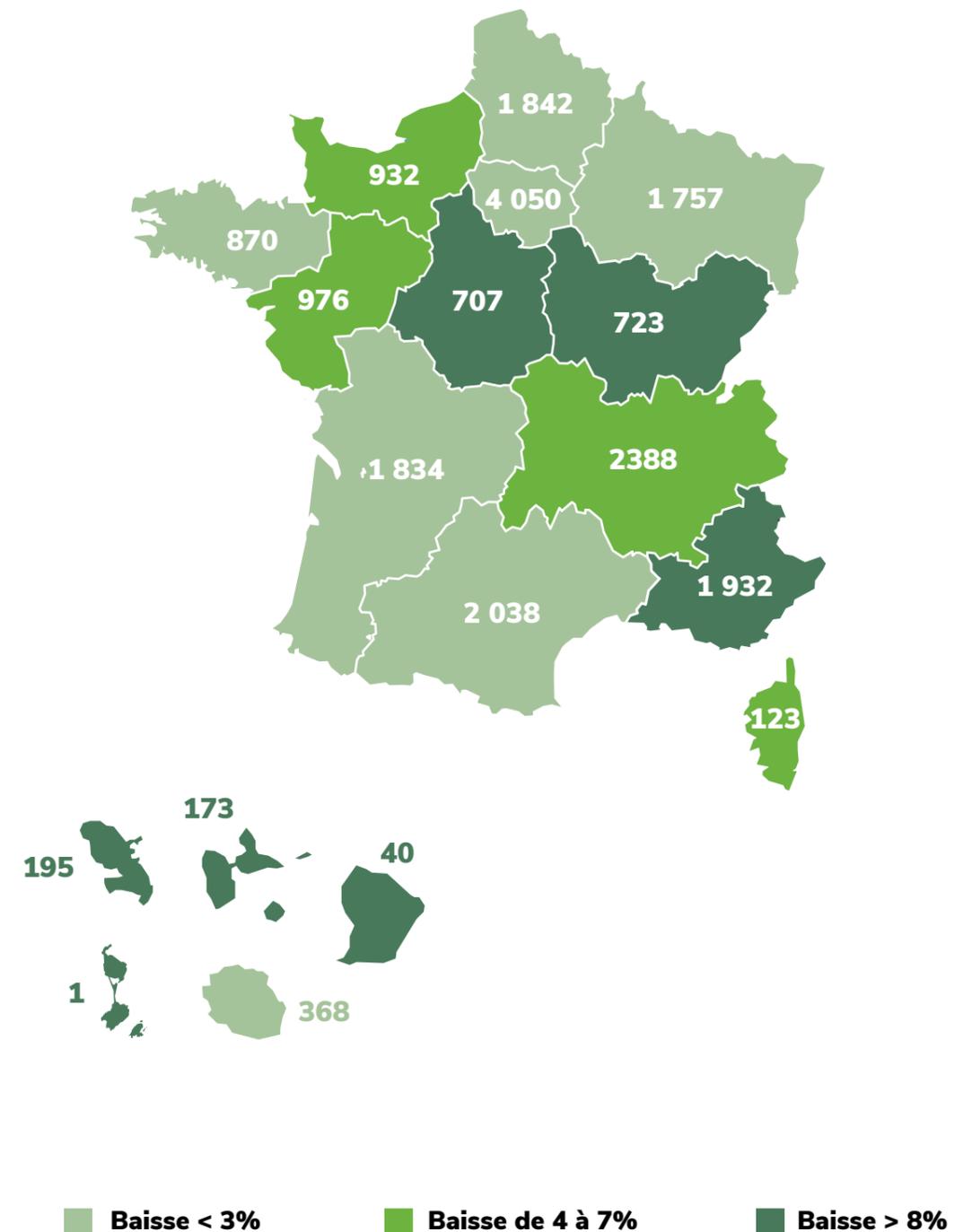
Répartition des affaires AGS ouvertes par secteurs d'activité



Tendance régionale : un repli quasi général mais trois régions en forte baisse

Une seule des 7 régions qui concentrent les ¾ des affaires ouvertes enregistre une baisse supérieure à la moyenne nationale de 4%. Il s'agit de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dont le repli atteint 9%. La Bourgogne-Franche Comté et le Centre Val

de Loire présentent également des reculs respectifs de 11 et 10%. Mouvement amplifié en Guadeloupe, Guyane et Martinique où les chutes atteignent respectivement 27, 20 et 19%.



Des primo-bénéficiaires en légère baisse



En dépit d'une forte augmentation des affaires ouvertes de 100 salariés et plus, le nombre de primo-bénéficiaires se contracte de près de 2%. Cette évolution est toutefois en retrait par rapport à la baisse de 4% observée dans le nombre d'affaires ouvertes.

Définition.

Les primo-bénéficiaires sont les salariés qui bénéficient de la garantie AGS pour la 1^{ère} fois (le calcul s'effectue par affaire).

Malgré un nombre de licenciements en hausse



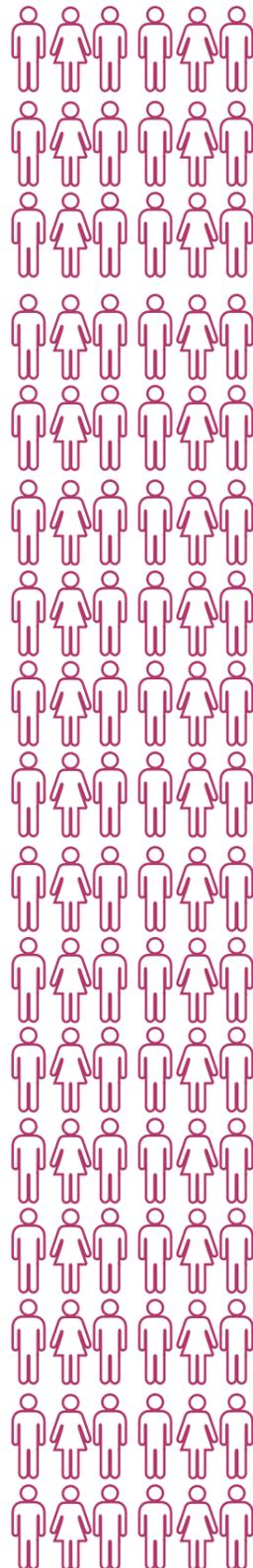
Le nombre de licenciements dans les affaires AGS augmente de +1,8% sur les 12 derniers mois arrêtés à fin juin 2019.

Définition.

Le nombre de licenciements correspond au nombre de salariés avec une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

Avertissement.

Données arrêtées au 30 septembre 2019 : les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêtés des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.



A PROPOS

Les interventions AGS selon l'effectif de l'entreprise (du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019)

75% des interventions sont réalisées au profit d'entreprises de 1 à 5 salariés

Au 30 septembre 2019 et sur les 12 derniers mois, ce sont 20 919 nouvelles affaires AGS qui ont été ouvertes, chiffre en baisse de 4,0%.

Si le nombre de dossiers de 100 salariés et plus est en forte croissance, l'essentiel de nos interventions se réalise au bénéfice d'entreprises de petite taille, faisant de l'AGS un acteur de terrain et de proximité.

En effet, 30% d'entre elles présentent un effectif unitaire, 50% ne dépassent pas 2 salariés et 75% regroupent au plus 5 salariés.

Sur la période observée, 86% des dossiers ouverts ont touché des TPE. Ce n'est pas une surprise puisqu'elles constituent, avec les PME, la grande majorité du tissu économique français.

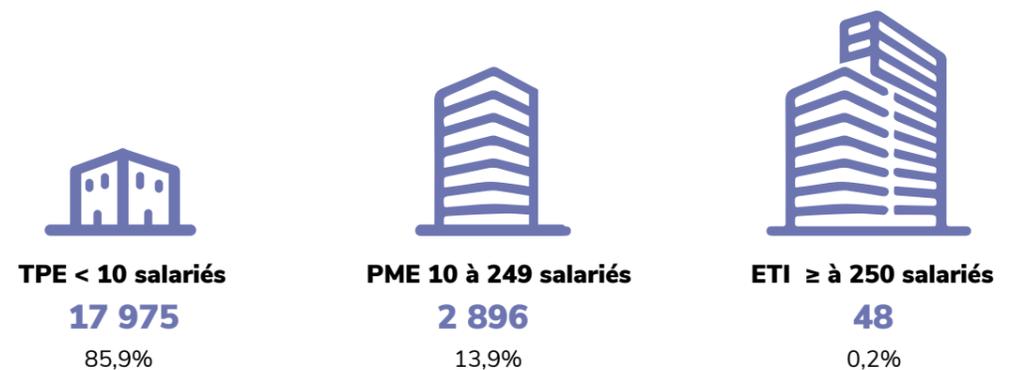
Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont représentées conformément à leur poids dans le paysage des entreprises françaises avec 0,2% des dossiers (0,2% des entreprises françaises sont des ETI et rassemblent environ 25% de l'effectif salarié français).

Répartition par effectif des dossiers créés sur 12 mois

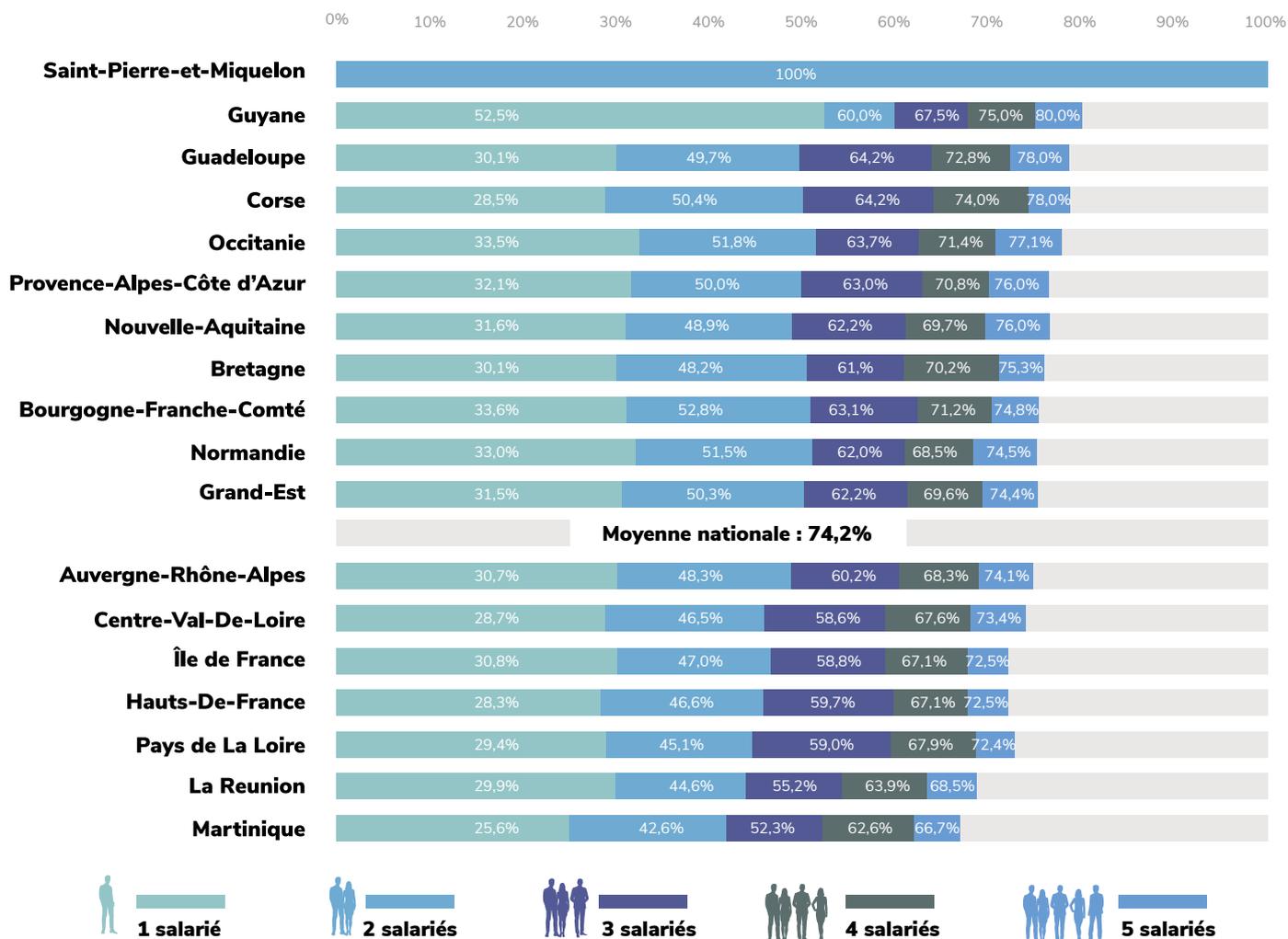
Situation au 30 septembre 2019



En cumulé : 74,2%



Effectif de 1 à 5 salariés par région (du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019)



Dernière minute

Une baisse préoccupante des récupérations

Les 4 derniers mois, de juin à septembre, marquent une accélération particulièrement défavorable pour le régime en matière de récupérations. Elles ont, en effet, été inférieures de 33% aux performances enregistrées en 2018 sur la même période.

Sur une perspective annuelle, ces résultats se situent très en retrait des prévisions initiales de l'Unédic. L'écart constaté de 58 millions d'euros est plus que conséquent.

En effet, les prévisions annuelles tablaient, à l'origine, sur un recul au 30 septembre de 3,0%, bien loin des 16,4% observés à ce jour.

La Délégation Unédic AGS met tout en œuvre, tant au sein de l'organisation que dans l'écosystème global des acteurs des procédures collectives, pour enrayer cette tendance préjudiciable.